

Arrondissement : RIGNY

Réunion d'école publique

17. Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'école

Le premier questionnaire a porté sur les rythmes scolaires :

2 grandes idées ont vu le jour :

- Quand s'attaque t-on au problème des mois de juillet et d'août ? Coupure dans les apprentissages trop longue. La majorité des enseignants présents sont d'accord de réduire cette période de vacances avec une organisation sur l'année ...
- 7 semaines de travail, 2 semaines de repos.

La question est la suivante :

Doit-on tenir compte du rythme des enfants ou de l'emploi du temps des parents ou bien encore des impératifs économiques ?

Le débat est ouvert par contre, sur l'organisation de la semaine en elle-même :

- Des matinées de 4 heures, avec activités extra-scolaires l'après-midi.
- Travailler sur les connaissances (théories) le matin. Aborder la matière de prédilection l'après-midi : la théorie appliquée, résolution de problème
- Ne plus travailler le samedi : prendre en compte le nombre de divorces.
- Travailler le mercredi : de toute façon les enfants se lèvent quand même pour aller chez la "nounou".
- Semaine de 4 jours avec ou non le mercredi matin .
- Semaine de 4 jours consécutifs et 3 jours de repos : ce système permet une organisation plus souple pour les parents séparés.
- Réduire le nombre d'heures par semaine.

Le deuxième questionnaire a porté sur les bâtiments scolaires :

Quid de l'égalité des chances ?

L'école devrait être le souci premier dans toutes les mairies car il y a des disparités importantes en fonction des communes. Les conseils généraux doivent aussi apporter leur contribution.

Le groupe a réfléchi sur les salles indispensables que l'on devrait trouver dans toutes les écoles :

- Des salles classes, certes mais aussi....
- Une salle informatique ;
- Un plateau d'EPS ou une salle ;
- Une BCD ;
- Une salle supplémentaire qui permettra d'accueillir : le médecin scolaire, l'infirmière, le RASED, l'enseignante supplémentaire (aide aux enfants en difficultés).

Le problème de la formation en secourisme du personnel enseignant est soulevé.

19. Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

Quelle marge de manœuvre nouvelle pour l'école primaire ?

Le problème est financier : l'école n'a pas le statut d'établissement donc elle dépend de ses financeurs et entre autres de la générosité plus ou moins importante des mairies.

Dans l'absolu l'organisation la plus simple semblerait, pour les personnes présentes, être la suivante :

- l'école prévoit ses besoins annuels : liste prévisionnelle établie par les enseignants ;
- les élus budgétisent. Il faudrait que cela devienne une obligation.
- un budget pour les imprévus et qui permettrait d'éviter l'organisation de kermesses ou autres.

Est-ce que l'école primaire doit avoir une personnalité juridique ? La question est posée.

Le groupe de personnes présentes pense que l' Education doit rester Nationale : c'est l'école de la République. L'Etat doit donc assumer Son Ecole.

Le groupe n'est pas pour la décentralisation : pas de désengagement de l'Etat sur les collectivités locales.

Quelle évaluation des établissements ?

Les questionnements ont été nombreux :

- qui évalue ? l'Education Nationale ? l'Elu ?
- pour quoi ?
- évaluations des résultats ?
- qui sera sanctionné ? peur ?
- Evaluation qui portera sur le choix des enseignants ?

L'évaluation apparaît comme nécessaire mais elle doit se passer au mieux. Les difficultés exposées ont été nombreuses :

- Dans les facultés la sélection a déjà eu lieu : "l'obligation de résultats" est moins difficile.
- En primaire, toute la population est encore présente : l'évaluation de "résultats" ne semble pas être la bonne solution. En effet, l'égalité doit rester fondamentale en primaire.
- Il est plus facile de rester dans une évaluation des moyens plutôt que dans une évaluation de résultats.
- Cependant il ne faudrait pas discréditer (sous prétexte de ne pas évaluer) le personnel qui ferait "bien son travail".
- Nous avons à réfléchir tout de même sur les "mauvais résultats" (problème d'analphabétisme).

Trois priorités pour l'école :

1. une évaluation des moyens pour donner là où il y en a le plus besoin ;
2. Avoir plus de postes de médecins scolaires ;
3. Un contrat (juridique ou moral ?) qui engagerait les deux signataires : écoles et Etat.

